L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Bureaux : 72 rue de Chartres.
NOUVELLE-ORLEANS.
SAMEDI, 30 JUILLET 1892.

PETITES ANNONCES.

DEMANDES.

ON demande une jeune fille pour faire le ménage. 44 Bourbon street 30 juil—1 f

DEMANDE—Jeune Française, (24 ans) bachelier ès lettres, femme de chambre, bonne poste-teur, désire se marier avec Française instruite, native sans fortune. Ecrire X. Y. Z., office Journal Photographie. 29 juil—3t

ON demande à acheter des tableaux à l'huile bronze, vases et objets antiques. S'a'resser à Garrison, 194 rue du Canal 27 juillet—1m

ANNONCES JUDICIAIRES.

PAR LE CONSTABLE.

Joseph King vs. Louis P. Smith.

PREMIERE COUR DE CITE de la Nouvelle-Orléans. No 21,369.—En vertu d'un alias writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. J. Paris Thibeaux, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre Gravier et Commercial Place, le VENDREDI, 26 août 1892, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Un no-tain lot de terre avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, droits, rues, servitudes et privilèges y appartenant, situé dans le Premier Di trict de cette ville, dans l'îlot borné par les rues Rochebleve, Dorgenois, Banks et Palmyra, connu comme le lot No 32, dans l'îlot No 5, mesurant 128 pieds 7 pouces et une ligne de face à la rue Rochebleve sur 177 pieds 8 pouces de profondeur (tous plus ou moins et entre lignes parallèles, laquelle dite propriété a été saisie et mise en vente par le Shériff de la Paroisse d'Orléans, à la requête de Mary Barker, par acte passé par devant Boudousquié et Rendernagel et notaire, à la date du 27 octobre 1886 et enregistré au bureau des hypothèques pour cette paroisse, dans le livre 127, folio 150.

Saisi dans l'affaire ci-dessus mentionnée.
Conditions—Comptant sur les lieux.
WM. NELSON,
Constable.
26juil—28—août 2 9 16 23 26

Mme Vve Anatole D'Hémécourt vs George Williams.

DEUXIEME COUR DE CITE DE LA NOUvelle-Orléans—No 16,356—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. Ernest Morel, juge de la Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, en face de mon entrepôt, No 95 rue Royale, entre les rues Conti et St Louis, dans le Deuxième District de cette ville, le MARDI, 9 août 1892, à 11 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Un lot de meubles de maison, d'après un inventaire enregistré en mon bureau.

Saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée.

Conditions—Comptant sur les lieux.
P. AD. FORTIER,
Constable de la Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans.
28 juil—22 29— 2 août

AVIS DE SUCCESSION.

Succession de J. B. Levesque.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 19,575.—Division A.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Jos. Vente, administrateur de cette succession ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte.

Par ordre de la Cour,
A. V. FLOTTE,
Greffier.
30 juil—30—août 3 7

Succession de Bernarde Garcia et de Francisca Pinto, sa femme.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 35,826—Division E.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par José Vente, administrateur de cette succession ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte.

Par ordre de la Cour,
A. V. FLOTTE,
Greffier.
30 juil—30—3 7 août

Succession de Stephen McNamara.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 34,901.—Division D.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Mme Bridget McNamara, administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte.

Par ordre de la Cour.
JOHN C. HOWE,
Greffier.

Succession de Myra Clark Gaines.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 19,135.—Division B.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par William Wallace Whitney, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte.

Par ordre de la Cour,
A. V. FLOTTE, Greffier.
27 juil—27 30—août 5

Succession de James J. Stewart.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 24,425.—Division A.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Hunter Stewart, administrateur de cette succession ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour,
A. V. FLOTTE, Greffier.
28 juil—28—août 2 6

Succession de George Plastrich.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 29,177.—Division C.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Mme E. Enterneacher, administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte.

Par ordre de la Cour,
A. V. FLOTTE, Greffier.
26 juil—26 30—août 4

Succession de Stephane Fattaul.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 30,299—Division A.—Attendu que Wilhelmine Haase, femme de feu Stephane Fattaul, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir l'envoi en possession des trois testaments dative dans la succession de Stephane Fattaul, décédé ; avis est par le présent donné que cette pétition sera prise pour considérée d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons (si aucune) pour lesquelles la dite requête ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE,
Greffier.
28 juil—22 29— 2 août

AVIS AUX CREANCIERS.

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de la Première Cour de la paroisse d'Orléans—No 31,622.—Division D.—Henry and Brown vs leurs créanciers.—Ordre de Cour.—Qu'une somme d'argent, connue sous le nom de raison commerciale de Henry et Brown et W. Henry et Mary T. Brown, les membres individuels sont convenus pardevant Octave Morel, notaire, dans et pour la paroisse d'Orléans, le JEUDI, 1er septembre 1892, et qu'un avis de ladite réunion soit donné aux créanciers desdits susnommés par publication en vertu, conformément à la loi, ladite réunion étant convoquée pour cette époque, dans le livre 127, folio 150.

Saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée.

Conditions—Comptant sur les lieux.

Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
27 juil—27 30—août 5

ETAT DE LA LOUISIANE, COUR CIVILE de District pour la Paroisse d'Orléans—No 36,768—Division E.—Ordre de Cour.—Raymond Dubos vs ses créanciers.—Comme il appert à un ordre de Cour à moi donné, je procéderai à la vente à l'enchère publique, en face de mon entrepôt, No 95 rue Royale, entre les rues Conti et St Louis, dans le Deuxième District de cette ville, le MARDI, 9 août 1892, à 11 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Un lot de meubles de maison, d'après un inventaire enregistré en mon bureau.

Saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée.

Conditions—Comptant sur les lieux.

P. AD. FORTIER,
Constable de la Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans.
28 juil—22 29— 2 août

Tirage de la Loterie de l'Etat de la Louisiane.

POUR LE 29 JUILLET—CLASSE No 278
Tirage de 4 heures P. M.

42	58	50	27	7	56	21	30	38	8 38

Les tirages ci-dessus, publiés dans tous les principaux journaux, se font en public et journellement dans les salons de la Compagnie.

En témoignage ces approuves notre signature
Ce 29 juillet 1892.—4 heures P. M.
J. A. A. ROUSSEAU,
DAN'L A. WILSON,
Commissaires.

Les tirages de nos loteries quotidiens peuvent être vus en tout temps dans toutes nos succursales.

ATTRAIT SANS PRECEDENT!

Plus d'Un Quart de Million Distribué.

L. S. L.

Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane

Incorporée par la Législature, dans un but de charité et pour aider au développement de l'enseignement public, et sa Franchise a été reconnue comme faisant partie de la présente Constitution d'Etat de 1879, par un vote populaire énorme.

Devant continuer jusqu'au 1er janvier 1895.

Les grands tirages extraordinaires ont lieu semestriellement (Juin et Décembre) et les grands tirages à numéros simples ont lieu tous les autres dix mois de l'année, et ont lieu l'un en public, à l'Académie de Musique, à la Nouvelle Orléans.

Nous soussignés Banques et Banquiers paie ront tous les Lots gagnés dans les Loteries de l'Etat de la Louisiane, qui seront présentés à nos comptoirs.

M. W. WALMSLEY, Prest. La. Nat. Bank
P. LANAUX, Prest. State Nat. Bank.
A. B. BALDWIN, Prest. N. O. Nat. Bank
CARL KOHN, Prest. Union Nat. Bank

TIRAGE MENSUEL DE $5.00

—A—

L'ACADÉMIE DE MUSIQUE,

NOUVELLE ORLEANS,

MARDI, 9 AOUT 1892.

GROS LOT: $75,000

100,000 Numéros dans l'Urne.

LISTE DES LOTS

1 Lot de...	$75,000, sold		$75,000
1 Lot de...	20,000,.....		20,000
1 Lot de...	10,000,.....		10,000
1 Lot de...	5,000,.....		5,000
2 Lots de...	2,500,.....		5,000
5 Lots de...	1,000,.....		5,000
25 Lots de...	300,.....		7,500
100 Lots de...	200,.....		20,000
200 Lots de...	100,.....		20,000
300 Lots de...	50,.....		15,000
500 Lots de...	40,.....		20,000

PRIX D'APPROXIMATION.

100 Lots de	$100, sold.....	$10,000
100 Lots de	60, ...	6,000
100 Lots de	40, ...	4,000

PRIX TERMINAUX.

999 Lots de	$20, sold.....	$19,980
999 Lots de	$20, ...	19,980
2,434 Lots se montant à.....		$205,460

PRIX DU BILLET:

Entier, $5; Deux-Cinquièmes, $2; Un Cinquième, $1; Un Dixième, 50 cents; Un Vingtième, 25 cents.

Prix pour les clubs, 11 billets entiers ou leur équivalent en fractions pour $50.

TAUX SPECIAUX POUR LES AGENTS

AGENTS DEMANDÉS PARTOUT.

IMPORTANT.

ENVOYEZ L'ARGENT PAR L'EXPRESS A NOS FRAIS,

PAS MOINS DE CINQ PIASTRES,

Sur lesquelles nous paierons tous les frais et nous paierons d'avance les frais d'express sur les BILLETS et les LISTES DE LOTS, envoyés à nos correspondants.

Adresse à PAUL CONRAD,
Nouvelle-Orléans, Lan.

Domine Pardonne en privis et fulcro te stigmatem thiabbo.

Le Congrès ayant passé des lois défendant à service de la malle à TOUTES LES LOTERIES, nous nerve nt nos correspondants à l'Express pour répondre à nos correspondants et pour envoyer les listes de lots.

Les listes officielles des lots seront envoyées sur demande à tous les agents de localités après chaque tirage en nombre voulu, par Express, sans frais quelconque.

ATTENTION.—La présente charte de la Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane, qui fait partie de la Constitution de l'Etat, ouvrant d'une décision de la Cour Suprême de cet Etat, déclarant un contrat inviolable entre l'Etat et la Compagnie de Loterie, restera en vigueur JUSQU'EN 1895.

Rien n'achetant un Billet de la Loterie de l'Etat de la Louisiane voyez que le Billet soit daté à la Nouvelle Orléans, que le Lot tiré à son numéro soit payable à la Nouvelle Orléans, que le Billet soit signé par PAUL CONRAD, Président, qu'il soit endossé avec les signatures des Gérants G. T. BEAUREGARD, J. A. EARLY et W. L. CARELL, ayant aussi la garantie de grande Banque Nationale, par l'entremise de leurs Présidents, de payer à l'argent qui les présente à leurs comptoirs.

Il y a tant de systèmes infâmes et malhonnêtes à vendre, sur la Nouvelle-Orléans, que les vendeurs reçoivent d'énormes commissions, que les acheteurs doivent y faire attention, et se protéger en exigeant payer avec des BILLETS DE LA LOTERIE DE L'ETAT DE LA LOUISIANE et pas d'autres, s'ils veulent le change du lot ramené.

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente par le Shérif d'un demi-intérêt indivis dans le "Steamboat Saint-John."

Louis P. Delahoussaye contre Max Blanchard Sr.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 35,960—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 27 août 1892, à 11 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Un certain lot de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et les dépendances, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlot borné par les rues Bienville, Dauphine, Conti et Bourbon, connu comme le lot No 6 de l'îlot No 68 sur les plans de l'Honorable Thos. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District, portant le numéro 17 dudit district.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
26 juil—26—août 2 9 16 23 27

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur du Troisième District.

Flower & King vs. Wm Batts.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 36,092.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 6 août 1892, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlot No 515, borné par les rues Espagne, Roman, Washington, Urquhart et Villeré, et dit lot est désigné par le No 4 de l'îlot 102 et mesure, au plus ou moins, quatre-cinq pieds six pouces de face à la rue Espagne, par une profondeur de cent dix sept pieds, et connu par le numéro 185 rue Espagne. Etant la propriété acquise par la défenderesse de Mme F. J. Reinte par acte de Jno. R. Logier, en date du 2 juillet 1846, enregistré au bureau des transf-rts, livre 120, folio 100.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
6 juil—6 13 20 27—août 3 6

ETAT DE LA LOUISIANE—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—No ce-tifié que le 25 juin de août 1892, jugement a été rendu en cette cour dans l'affaire ci-dessus intitulée et dans les termes et chiffres suivants, à savoir :

Interdiction de Iulus Godolphin Losch—No 35,720—Division "B."

Le lot et les témoignages étant pris en considération, et pour les raisons données dans la décision ordonnée ce jour ; il est ordonné, adjugé et décrété par ce jugement dans cette affaire décrétant et interdisant Godolphin Losch à être sujet à un état habituel d'imbécillité, de démence, et ayant l'esprit dérangé, et incapable de prendre soin de sa personne et de ses biens, et déclarant ses interdictions, et que les frais de cette procédure soient supportés et payés pardevant Geo. C. Preck, notaire, à l'effet de reconnaître une somme raisonnable le pour agir et être nommé comme curateur de l'interdit dans cette affaire, Iulus Godolphin Losch ; la dite réunion de famille devant être convoquée et tenue trois jours après sommées, amis et parents de l'interdit dans cette affaire, à savoir : A. H. May, John T. Peters, A. Kaiser, Jos. Cannevera, Charles D Taylor, Charles Ludwig et John W. Leigh, que les frais soient encourus par la succession de l'interdit.

Jugement rendu le 25 mai 1892.
Jugement signé le 25 juin 1892.
FRED. D. KING, Juge.

En témoignage de quoi j'ai mis ma signature et apposé le sceau de la dite cour en la ville de la Nouvelle-Orléans, ce 6ème jour de juillet en l'année de Notre Seigneur, mil-huit-cent-quatre-vingt-douze.

EUG. D'HERBIZE, Député-Greffier.
13 juil—3t (en 30)

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de résidence de valeur connue comme le No 199 rue Terpsichore.

Hincks & Johnson versus Thomas W. Bothick, interdit.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 34,969—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 27 août 1892, à 11 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Un certain lot de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et les dépendances, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlot borné par les rues Bienville, Dauphine, Conti et Bourbon, connu comme le lot No 6 de l'îlot No 68 sur les plans de l'Honorable Thos. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District, portant le numéro 17 dudit district.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
26 juil—26—août 2 9 16 23 27

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur de Troisième District.

Flower & King vs. Wm Batts.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 36,092.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 6 août 1892, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlot No 515, borné par les rues Espagne, Roman, Washington, Urquhart et Villeré, et dit lot est désigné par le No 4 de l'îlot 102 et mesure, au plus ou moins, quatre-cinq pieds six pouces de face à la rue Espagne, par une profondeur de cent dix sept pieds, et connu par le numéro 185 rue Espagne. Etant la propriété acquise par la défenderesse de Mme F. J. Reinte par acte de Jno. R. Logier, en date du 2 juillet 1846, enregistré au bureau des transf-rts, livre 120, folio 100.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
6 juil—6 13 20 27—août 3 6

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—No 36,769—Division E.—Ordre de Cour.—Raymond Dubos vs ses créanciers.—Comme il appert à un ordre de Cour à moi donné, je procéderai à la vente à l'enchère publique, en face de mon entrepôt, No 95 rue Royale, entre les rues Conti et St Louis, dans le Deuxième District de cette ville, le MARDI, 9 août 1892, à 11 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Un lot de meubles de maison, d'après un inventaire enregistré en mon bureau.

Saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée.

Conditions—Comptant sur les lieux.

P. AD. FORTIER,
Constable de la Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans.
28 juil—22 29— 2 août

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente par le shérif d'une propriété dans le sixième district.

Marx Levy et Frère vs Landry Dupré.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 35,751.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 27 août 1892, à 11 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Une certaine portion ou lot de terre, situé dans le sixième district de cette ville, dans l'îlot No 275, mesurant 30 pieds de face sur la rue Roman, sur 120 pieds de profondeur, et dans les lignes parallèles, et connu sous le No 1 de la subdivision faite par Jno. R. Logier, arpenteur, le 16 février 1849, laquelle dite propriété a été saisie et mise en vente par le Shérif de la Paroisse d'Orléans, à la requête de Marx Levy et Frère, par acte passé par devant Boudousquié et Rendernagel, notaire, à la date du 27 octobre 1886, et enregistré au bureau des hypothèques pour cette paroisse, dans le livre 127, folio 150.

Saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée.

Conditions—Comptant sur les lieux.

WM. NELSON,
Constable.
26juil—28—août 2 9 16 23 26

Mme Vve Anatole D'Hémécourt vs George Williams.

DEUXIEME COUR DE CITE DE LA NOUvelle-Orléans—No 16,356—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Ernest Morel, juge de la Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, en face de mon entrepôt, No 95 rue Royale, entre les rues Conti et St Louis, dans le Deuxième District de cette ville, le MARDI, 9 août 1892, à 11 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Un lot de meubles de maison, d'après un inventaire enregistré en mon bureau.

Saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée.

Conditions—Comptant sur les lieux.

P. AD. FORTIER,
Constable de la Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans.
28 juil—22 29— 2 août

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur améliorée comme comme le No 449 rue St-Charles, entre la rue Polymnie et le Felicity Road.

Thomas Pickles versus Octave A. Fabre.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 30,099—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et Commercial Place, le SAMEDI, 6 août 1892, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlot No 74, borné par les rues Robertson, Delaronde, Floyd et Andry, lesquels terrains sont désignés par les Nos 13 et 14 et mesurent chacun trente pieds de façade sur Andry, et dit lot est sur une profondeur chacun, de deux cent trente-un pieds entre lignes parallèles.

Et aussi un lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, passages, privilèges et avantages qui y sont attachés, situé dans le même district et sorti d'îlot. Les dits terrains sont désignés par les Nos 15, 16, 17 et 18 et mesurent chacun trente pieds de façade à la rue Floyd sur les profondeurs suivantes, savoir : les terrains 15 et 16 chacun sur la même profondeur que Nos 13 et 14, et les terrains 17, cent cinquante-cinq pieds et le terrain 18 cent trente-un pieds.

Etant la propriété appartenant au défendeur, en vertu d'un jugement rendu par la Cour Civile de District, paroisse d'Orléans, le 23 janvier 1887, dans une action portée sous le No 27,295 (maintenant 351,) borné par les rues St Andrew, Fraret, Josephine et Locust. Le dit lot fut désigné par le No 1 sur un plan fait par C. A. De Ronde, le 5 juin 1867, mesure, au plus ou moins, le lot No 2/3, trente pieds, sur 90 pouces, trois lignes de face à la rue Josephine, sur cent quarante trois pieds au pouce ait lignes de profondeur sur la ligne de division du lot No 27, cent quarante un pieds et pouces du quart de lig ne de profondeur sur la ligne de division du lot No 29, et trente pieds neuf pouces six lignes de face à la rue Fraret.

Acquis par le défendeur de F. F. Fourchy d'après un acte passé pardevant P. L. Fourchy, notaire, le 30 mars 1868. (Titre enregistré C. 69, Livre 128, page 201.)

Saisi dans l'affaire ci dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

VICTOR MAUBERRET,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
18 juil—18 25—août 1 8 15 20

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de résidence de valeur connue comme le No 199 rue Terpsichore.

Hincks & Johnson versus Thomas W. Bothick, interdit.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 34,969—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 27 août 1892, à 11 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Un certain lot de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et les dépendances, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlot borné par les rues Bienville, Dauphine, Conti et Bourbon, connu comme le lot No 6 de l'îlot No 68 sur les plans de l'Honorable Thos. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District, portant le numéro 17 dudit district.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
18 juil—18 25—août 1 8 15 20

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur améliorée comme comme le No 449 rue St-Charles, entre la rue Polymnie et le Felicity Road.

Thomas Pickles versus Octave A. Fabre.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 30,099—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et Commercial Place, le SAMEDI, 6 août 1892, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlot No 74, borné par les rues Robertson, Delaronde, Floyd et Andry, lesquels terrains sont désignés par les Nos 13 et 14 et mesurent chacun trente pieds de façade sur Andry, et dit lot est sur une profondeur chacun, de deux cent trente-un pieds entre lignes parallèles.

Et aussi un lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, passages, privilèges et avantages qui y sont attachés, situé dans le même district et sorti d'îlot. Les dits terrains sont désignés par les Nos 15, 16, 17 et 18 et mesurent chacun trente pieds de façade à la rue Floyd sur les profondeurs suivantes, savoir : les terrains 15 et 16 chacun sur la même profondeur que Nos 13 et 14, et les terrains 17, cent cinquante-cinq pieds et le terrain 18 cent trente-un pieds.

Etant la propriété appartenant au défendeur, en vertu d'un jugement rendu par la Cour Civile de District, paroisse d'Orléans, le 23 janvier 1887, dans une action portée sous le No 27,295 (maintenant 351,) borné par les rues St Andrew, Fraret, Josephine et Locust. Le dit lot fut désigné par le No 1 sur un plan fait par C. A. De Ronde, le 5 juin 1867, mesure, au plus ou moins, le lot No 2/3, trente pieds, sur 90 pouces, trois lignes de face à la rue Josephine, sur cent quarante trois pieds au pouce ait lignes de profondeur sur la ligne de division du lot No 27, cent quarante un pieds et pouces du quart de lig ne de profondeur sur la ligne de division du lot No 29, et trente pieds neuf pouces six lignes de face à la rue Fraret.

Acquis par le défendeur de F. F. Fourchy d'après un acte passé pardevant P. L. Fourchy, notaire, le 30 mars 1868. (Titre enregistré C. 69, Livre 128, page 201.)

Saisi dans l'affaire ci dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

VICTOR MAUBERRET,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
18 juil—18 25—août 1 8 15 20

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur améliorée comme comme le No 449 rue St-Charles, entre la rue Polymnie et le Felicity Road.

Thomas Pickles versus Octave A. Fabre.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 30,099—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et Commercial Place, le SAMEDI, 6 août 1892, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlot No 74, borné par les rues Robertson, Delaronde, Floyd et Andry, lesquels terrains sont désignés par les Nos 13 et 14 et mesurent chacun trente pieds de façade sur Andry, et dit lot est sur une profondeur chacun, de deux cent trente-un pieds entre lignes parallèles.

Et aussi un lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, passages, privilèges et avantages qui y sont attachés, situé dans le même district et sorti d'îlot. Les dits terrains sont désignés par les Nos 15, 16, 17 et 18 et mesurent chacun trente pieds de façade à la rue Floyd sur les profondeurs suivantes, savoir : les terrains 15 et 16 chacun sur la même profondeur que Nos 13 et 14, et les terrains 17, cent cinquante-cinq pieds et le terrain 18 cent trente-un pieds.

Etant la propriété appartenant au défendeur, en vertu d'un jugement rendu par la Cour Civile de District, paroisse d'Orléans, le 23 janvier 1887, dans une action portée sous le No 27,295 (maintenant 351,) borné par les rues St Andrew, Fraret, Josephine et Locust. Le dit lot fut désigné par le No 1 sur un plan fait par C. A. De Ronde, le 5 juin 1867, mesure, au plus ou moins, le lot No 2/3, trente pieds, sur 90 pouces, trois lignes de face à la rue Josephine, sur cent quarante trois pieds au pouce ait lignes de profondeur sur la ligne de division du lot No 27, cent quarante un pieds et pouces du quart de lig ne de profondeur sur la ligne de division du lot No 29, et trente pieds neuf pouces six lignes de face à la rue Fraret.

Acquis par le défendeur de F. F. Fourchy d'après un acte passé pardevant P. L. Fourchy, notaire, le 30 mars 1868. (Titre enregistré C. 69, Livre 128, page 201.)

Saisi dans l'affaire ci dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

VICTOR MAUBERRET,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
18 juil—18 25—août 1 8 15 20

VENTES A L'ENCAN.

PAR JOHN H. O'CONNOR.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété dans le Deuxième District, rue South Peters, entre Julia et St-Joseph.

A l'encan.

John Barkley vs. les mineurs Gleason et als.

No 34,202.—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A.

Vente en partage.

PAR JNO. H. O'CONNOR, encanteur—Bureau, No 17 rue Carondelet.—MERCREDI, 31 août 1892, à midi, à la Bourse des Encanteurs, en vente d'un jugement de l'Hon T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, rendu dans l'affaire intitulée : "Succession de Mme Eliza Jas. Riley," la propriété ci-après décrite, à savoir :

Une portion indivise de la coque du "Steamboat" ou Bateau appelé le Saint John ainsi qu'une moitié indivise de tout ou partie de ses machines, mécaniques, canots, ancres, cables, cordages, meubles, cabines et toutes autres dépendances y appartenant ; le dit Bateau, est dûment enregistré dans le Port de Shieldsborough, Mississippi, et mesure Trois Cents (quatre vingt deux 23/100 tonnes ou à peu près.

En ce moment à Aiger, sur la rive droite du Mississippi.

Saisi dans l'affaire ci-dessus. Conditions comptant sur les lieux.

VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
18 juil—18 25—Août 1, 8, 15, 30

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de quatrième district.

Alphonse Mandeau vs Michael Stephen Pendergast.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 36,092.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 6 août 1892, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlot No 515, borné par les rues Espagne, Roman, Washington, Urquhart et Villeré, et dit lot est désigné par le No 4 de l'îlot 102 et mesure, au plus ou moins, quatre-cinq pieds six pouces de face à la rue Espagne, par une profondeur de cent dix sept pieds, et connu par le numéro 185 rue Espagne. Etant la propriété acquise par la défenderesse de Mme F. J. Reinte par ac